

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

VOTRE PROJET :

Vouloir suivre un cycle long scientifique ou technologique, et être attiré par des formations orientées vers la biologie, les sciences de la nature, de l'environnement, l'agronomie, l'agro-alimentaire

CONDITION DE RECRUTEMENT :

Selon la procédure de l'Education Nationale et après avis favorable du Conseil de classe de 3^{ème} générale



VOTRE PROFIL :

- ✚ Avoir de l'intérêt pour les Sciences Biologiques appliquées à l'environnement et au vivant
- ✚ Avoir des aptitudes aux études scientifiques

POURSUITE D'ETUDES:

En fin de seconde, les élèves peuvent continuer leurs études :

AU LEGTA D'ANTIBES :

- Le Baccalauréat général S
- Le Baccalauréat technologique série « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant »

DANS D'AUTRES ETABLISSEMENTS vers des filières générales ou technologiques



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1285, Avenue Jules Grec B.P. 89 06600 ANTIBES
Tel : 04.92.91.44.44 – Fax : 04.92.91.44.45
e-mail : legta.antibes@educagri.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

VOTRE FORMATION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES

ENSEIGNEMENTS COMMUNS A TOUS LES LYCEES

Enseignements	Horaire élève/indicatif moyen
Français	4 h
Mathématiques	4 h
Physique chimie	3 h
Science de la vie et de la terre	1 h 30
Langues vivantes* 1 et 2	5 h30 (LV1+LV2)
Histoire - Géographie	3 h
Education civique, juridique et sociale	0 h 30
Education physique et sportive	2 h
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION:

Sciences Economiques et Sociales (SES)	1h30
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (EATDD)**	3h

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Hippologie et équitation	3 h
Education Physique et sportive	3 h
Pratique sociale et culturelle Théâtre (selon calendrier)	

(*) Langues vivantes proposées : Anglais, Espagnol et Italien (autres langues par le CNED)

(**) L'enseignement d'exploration EATDD est enseigné uniquement dans les Lycées d'Enseignement Général et Technologique Agricole.

Il permet à l'élève de confirmer son choix d'orientation et de tester ses goûts pour l'environnement, la biologie, l'écologie.